

Rapport public Parcoursup session 2024

IFPRA - Lycée Modeste Leroy - Certificat de Spécialisation - Production et réparation de produits électroniques - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

IFPRA - Lycée Modeste Leroy - Certificat de Spécialisation - Production et réparation de produits électroniques - en apprentissage (44844)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
IFPRA - Lycée Modeste Leroy - Certificat de Spécialisation - Production et réparation de produits électroniques - en apprentissage (44844)	Jury par défaut	Tous les candidats	12	6	0

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes, niveau et la progression du candidat	Bulletins scolaires de première et de terminale	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Les savoir-faire du candidat, et avis du conseil de classe sur sa capacité à suivre la formation	Appréciations des enseignants sur les bulletins et la fiche avenir.	Très important
Savoir-être	Les savoir-être: attitude face au travail, sérieux, persévérance, assiduité	Appréciations des enseignants sur les bulletins et la fiche avenir.	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	<La connaissance des attentes et finalités de la formation. La pertinence du projet personnel et professionnel du candidat en cohérence avec la formation	Lettre de motivation et fiche avenir.	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Expérience professionnelle du candidat, expérience éventuelle encadrement, animation	Éléments décrits en lien avec la formation demandée dans la rubrique "activités et centres d'intérêt"	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Non renseigné.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Critères généraux d'examens des vœux

- Motivation du candidat face au projet : la commission de classement s'appuiera sur le « projet de formation motivé », « la fiche avenir » ainsi que sur l'ensemble des éléments du dossier afin d'évaluer la motivation du candidat.
 - Capacités et compétences à suivre les enseignements : la commission de classement s'appuiera sur les éléments suivants : éléments sur la fiche avenir, les bulletins scolaires ainsi que les activités extrascolaires du candidat permettant d'évaluer les compétences et capacités citées dans les attendus.
 - Résultats scolaires de 1ère et de terminale ainsi que les résultats à l'examen (épreuves anticipées et épreuves terminales, le cas échéant)
 - La cohérence entre la formation d'origine et le BTS demandé pourra être examinée lors des commissions de recrutement
- Attendus locaux (facultatif)
- Disposer des capacités de suivi des enseignements avec assiduité.
 - Disposer des compétences et des méthodes de travail permettant d'effectuer un travail en séance et personnel en autonomie, important et approfondi.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Les indications figurants à la fois sur les bulletins scolaires et la fiche avenir fournissent les éléments nécessaires sur les profils des candidats :

Notes, appréciations des professeurs, appréciations du chef d'établissement, absentéisme.

Par contre la motivation à travers le projet de formation n'est pas assez travaillée par les candidats, et ne montre pas toujours un réel engouement pour la formation ou une réelle adéquation entre le projet du candidat et la formation choisie.

Enfin la rubrique : activités et centres d'intérêt est bien souvent pas renseignée, ce qui est dommage

Signature :

Frederic HERVE,

Chef d'établissement de l'établissement IFPRA -

Lycée Modeste Leroy